



HAL
open science

Exploration linguistique des manchettes dans l'histoire du français (XVIe -XVIIIe siècles). Enjeux syntaxiques et textuels

Mathieu Goux

► To cite this version:

Mathieu Goux. Exploration linguistique des manchettes dans l'histoire du français (XVIe -XVIIIe siècles). Enjeux syntaxiques et textuels. SHS Web of Conferences, 2024, 191 (Art. 03003), 20 p. <10.1051/shsconf/202419103003>. <hal-04629333>

HAL Id: hal-04629333

<https://hal.science/hal-04629333v1>

Submitted on 8 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Exploration linguistique des manchettes dans l'histoire du français (XVI^e-XVIII^e siècles). Enjeux syntaxiques et textuels

Mathieu Goux

CRISCO UR 4255, Université Caen Normandie

mathieu.goux@unicaen.fr

Résumé. Notre contribution analyse le rôle et l'évolution des manchettes dans l'histoire de l'écrit imprimé, du XVI^e au XVIII^e siècles. Nous définissons dans un premier temps leurs caractéristiques linguistiques principales, puis nous distinguons trois familles de manchettes : la première opère un cadrage informationnel, la seconde annonce le thème de la progression périodique, la dernière résume le développement textuel. Nous montrons que les manchettes participent de plein droit à l'interprétation de l'énoncé, voire conditionne le choix de certains outils grammaticaux comme les relais anaphoriques. Nous concluons sur les raisons ayant conduit à la disparition des manchettes dans l'histoire de l'imprimerie.

1 Introduction

Notre contribution explore l'influence des formats textuels et des pratiques éditoriales et typographiques dans l'évolution de la langue française. Ces éléments, renvoyant à l'organisation visuelle et spatiale du texte sur l'espace de la page, influencent et ont influencé les observables grammaticaux de différentes façons : on sait notamment que la ponctuation et ses évolutions ont joué un rôle dans la « naissance de la phrase » (Seguin, 1993) et, partant, dans la stabilisation des unités infratextuelles et leur organisation syntaxique (Siouffi, 1997 ; Skupien-Dekens, 2019). Pareillement, la stabilisation de l'unité du paragraphe, dans l'histoire de la langue française, a eu des conséquences sur l'élaboration de l'énoncé, sa dynamique informationnelle et sa syntaxe (Capin *et al.*, 2021 : 96-98). Plus largement, il convient de

souligner le rôle de la typographie, ou de la ponctuation au sens large, qui appartient en propre à l'écrit et à son organisation spatiale. [...] [L]es unités grammaticales, faisant l'objet d'une délimitation visuelle et spatiale, peuvent être soumises à des opérations, comme le déplacement, ou certaines anaphores, sinon impossibles, du moins rarissimes dans l'oral. (Gardes Tamine, 2004 : 51)

Ou encore, pour reprendre la formule de J.-M. Klinkenberg, il faut « prendre au sérieux l'idée que les aspects matériels de la communication font de plein droit partie du travail de signification et de référence » (2008 : 25n). Mais si ces aspects matériels ont été explorés pour la langue moderne et contemporaine, et notamment pour les nouvelles formes de communication et les écritures numériques compte tenu de leurs contraintes (Lefebvre, 2011 ; Lefebvre, 2019), nous trouvons encore peu d'études sur ces questions dans le cadre de la linguistique historique du français, hors études sur la ponctuation (Combettes, 2009 ; Dauvois & Dürrenmatt, 2011 ; Skupien-Dekens, 2019). Les énoncés contraints par les aspects matériels et, notamment, par l'espace du support d'écriture et de la page en particulier, ne manquent pourtant pas dans l'histoire de l'écrit : *marginalia* et gloses des manuscrits médiévaux, manchettes, notes de bas de page... Les supports textuels exhibent, dès les origines, une disposition spatiale fort élaborée de leur contenu (Vezin, [1983] 1989 : 39-43 ; Mollier & Chatelain, 2021 : 25-35) qui n'est cependant pas systématiquement prise en compte dans les analyses linguistiques pour, ce nous semble, trois raisons principales :

- Tout d'abord, à cause d'une absence de transcription. Les annotations que nous avons évoquées ci-dessus sont des énoncés marginaux ou périphériques au contenu textuel premier. En ce sens, ils n'ont pas été systématiquement reproduits d'édition en édition ou, s'ils l'ont été, ils ne sont pas accessibles par les options de recherche des ressources outillées¹.

- Ensuite, à cause du problème soulevé par la relation entre ces énoncés marginaux, ou périphériques, et le contenu textuel lui-même. Ces énoncés posent des questions particulières de cohérence et de cohésion, indépendamment de la continuité textuelle qui leur est propre, et exigent un dispositif de lecture et d'interprétation spécifique pour en faire une analyse efficace. Notamment, comme ils sont en relation avec un autre énoncé pour être interprétable, ils nécessitent un retour au fac-similé, retour que ne proposent pas toujours les bases de données.
- Enfin, à cause de leur analyse particulière. Leur caractère périphérique, ainsi que leurs propriétés linguistiques (que nous détaillerons plus bas), les empêchent d'être étudiés parfois de la même façon que les énoncés « traditionnels ». Ce sont ainsi souvent des énoncés averbaux ou nominaux, synthétiques, qui sont souvent envisagés sous l'angle d'une ellipse ou d'une incomplétude et non selon leurs traits propres (cf. Lefeuve, 2020).

Nous savons ainsi que, dans la langue contemporaine, les énoncés soumis à des contraintes diverses, temporelles ou matérielles (comme les proverbes, les slogans publicitaires, les tweets, les sms, etc.), ont des propriétés remarquables, qu'on ne peut réduire totalement à la langue générale et qui méritent une analyse spécifique (Behr & Lefeuve, 2019 : 7-10) : on peut s'attendre à ce qu'il en soit de même pour des énoncés contraints matériellement dans les états passés de la langue. De plus, il semble légitime de considérer que ces énoncés marginaux ou périphériques nous renseignent sur les conditions de lecture et d'interprétation du texte, puisqu'ils l'accompagnent dès l'époque médiévale et qu'ils se sont développés en parallèle de la lecture silencieuse et intériorisée (Laufer, [1983] 1989a : 598). Plus largement, ils sont en relation avec l'organisation textuelle elle-même, séquentielle, périodique ou phrastique, et cette histoire éditoriale nous permet de prolonger, de nuancer ou de confirmer les analyses faites sur l'histoire de la textualité. Pourtant, bien que ces énoncés périphériques soient de mieux en mieux pris en compte dans les projets de transcription et d'édition des sources textuelles anciennes, et bien que l'on puisse à présent les explorer plus facilement que par le passé, il reste encore à les étudier systématiquement et à décrire leurs caractéristiques linguistiques propres.

Nous proposons de participer à cette réflexion en parcourant un type particulier d'énoncé marginal, les *manchettes*, sur une période allant du XVI^e au XVIII^e siècles, ce qui constitue l'essentiel de leur existence dans l'imprimerie française (Labarre, [1983] 1989 ; Laufer, [1983] 1989a et b). À notre connaissance, ces énoncés n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse linguistique systématique, au contraire des inscriptions marginales manuscrites de la période médiévale (Jacquart & Burnett, 2005 ; Capot, 2020). Notons cependant que ces manchettes ont été parfois étudiées dans le cadre de l'histoire littéraire et de l'histoire des idées (voir le n°64 [2007] de la revue *Littératures classiques* et notamment les contributions de P. Chiron, F. Libral et C. Tardy).

Comme elles ont été rarement transcrites et qu'elles sont rarement disponibles dans les corpus historiques, les occurrences étudiées dans cette contribution sont issues d'un ensemble varié de textes du temps et collectées au long de nos recherches. Nous nous sommes cependant servi du corpus SERMO (<<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>), l'un des seuls à notre connaissance à avoir conservé ces indications marginales dans son outillage sur cette période temporelle, pour vérifier certaines de nos hypothèses². Comme nous souhaitions cependant parcourir un grand nombre de configurations, nous ne voulions pas nous limiter au genre des sermons religieux. Enfin, et puisque l'interprétation des manchettes dépend étroitement du support textuel où nous les trouvons, nous n'avons travaillé qu'à partir des fac-similés pour assurer la validité de nos observations.

Notre contribution se structure en trois parties. Tout d'abord, nous proposons une définition des manchettes, tant en termes de vocabulaire d'imprimerie que de propriétés linguistiques. Dans une deuxième partie, nous analysons les relations que ces manchettes entretiennent avec le texte principal et leurs caractéristiques syntaxiques. Enfin, une troisième partie discute la disparition progressive de ces indications marginales dans les imprimés, disparition que nous mettons en relation avec les évolutions subies par le texte écrit à la période moderne.

2 Définition

Les premiers temps de l'imprimerie s'inspirent des pratiques du Moyen Âge, notamment pour ce qui concerne l'organisation générale de l'espace de la page (Labarre, [1983] 1989a ; Mollier & Chatelain, 2021 : 25 *sq.*). Cependant, au fur et à mesure des expérimentations et de la reconnaissance des différences de l'imprimerie au regard du travail manuel des copistes, d'autres pratiques s'établirent, par exemple pour l'emploi des illustrations et des enluminures (*op. cit.*, p. 21-23), la mise en place des index ou des numéros de page (Rouse & Rouse, [1983] 1989), ou encore le choix de la police d'écriture. L'une des conventions qui semble perdurer, au moins pendant un temps, est l'emploi de notes marginales, ou de manchettes³, au prix cependant d'un changement important de perspective.

Dans les incunables, l'annotation ne se présentait pas comme actuellement. Nous ne reparlerons pas des gloses qui ne sont pas des notes, mais un véritable texte en commentant un autre. Les notes consistaient en quelques lignes placées dans les marges, en regard des textes sur lesquels elles portaient ; ainsi le lecteur pouvait englober texte et annotation d'un seul coup d'œil [...] On les appelle *manchettes* parce que, dans certains cas, elles sont accompagnées d'une main sortant d'une manchette, avec l'index pointé vers la partie du texte concerné [...] Leur apparition est tardive et, dans les incunables, elles demeurent rares avant la dernière décennie du xv^e siècle ; mais elles sont d'usage courant au xvi^e et au xvii^e siècle (Labarre, [1983] 1989 : 238)

Les manuscrits médiévaux utilisaient effectivement parfois l'espace marginal pour rajouter des commentaires plus ou moins longs, dans une pratique de la glose qui mettait en vis-à-vis le texte et son commentaire savant. Progressivement, la place laissée à ces commentaires marginaux se réduisit au profit de nouveaux investissements de la page principale. Cette réduction s'est accompagnée d'une modification majeure du rôle véritable de ces marges : d'espace de commentaire, la marge est devenue espace de résumé et d'indexation, facilitant la progression et l'interprétation d'un ouvrage en remplacement, ou en complément d'un appareillage péritextuel dédié (index et table des matières, *art. cit.* ; Rouse & Rouse, [1983] 1989). L'origine de ces manchettes est douteuse, mais compte tenu de l'érudition qu'exhibe leur contenu et les pages autographes accessibles dans le corpus SERMO⁴, on peut supposer qu'elles viennent de l'auteur, ou du moins qu'il a supervisé leur emploi. Ces pages autographes attestent, de plus, que leur rédaction a pu précéder le travail de l'imprimeur, et qu'elles pouvaient être présentes sur la copie et lors de la mise au propre manuscrite du texte, et ne pas être ajoutées lors de la relecture des premières épreuves.

On ne saurait néanmoins strictement définir la manchette comme une indication marginale : du moins, il s'agit d'une partie de cette définition. Il s'agit d'une indication marginale particulière, qui possède deux caractéristiques fondamentales : d'une part, au regard de la glose, elle n'apporte pas d'information entièrement nouvelle, mais elle existe sur le mode de la répétition, de la précision ou de la reprise de l'énoncé principal, avec lequel elle s'articule. D'autre part, il s'agit d'un énoncé « bref ». Ces deux caractéristiques demandent commentaires.

Tout d'abord, sur la notion de « brièveté », qui a fait l'objet d'un certain nombre d'analyses récentes (Behr & Lefevre, 2019 ; Lefevre, 2020). La brièveté ne se définit pas nécessairement selon des critères linguistiques, mais plutôt en relation avec les contraintes physiques de l'espace de la page. Il est effectivement difficile de trouver des critères grammaticaux universels, syntaxiques notamment, qui définiraient de façon sûre un « texte bref ». Les manchettes ne sont ainsi pas nécessairement composées de phrases nominales ou averbales, même si cela semble être souvent le cas, et elles peuvent prendre la forme de phrases verbales « complètes ». Plus encore, ce ne sont pas toujours des phrases simples ou minimales, et on peut même parfois trouver des successions de phrases graphiques. Les manchettes témoignent ainsi de la même richesse syntaxique et textuelle que d'autres énoncés et occuper jusqu'aux deux tiers de l'espace marginal d'une page donnée (fig. et exemples 1 et 2⁵) :

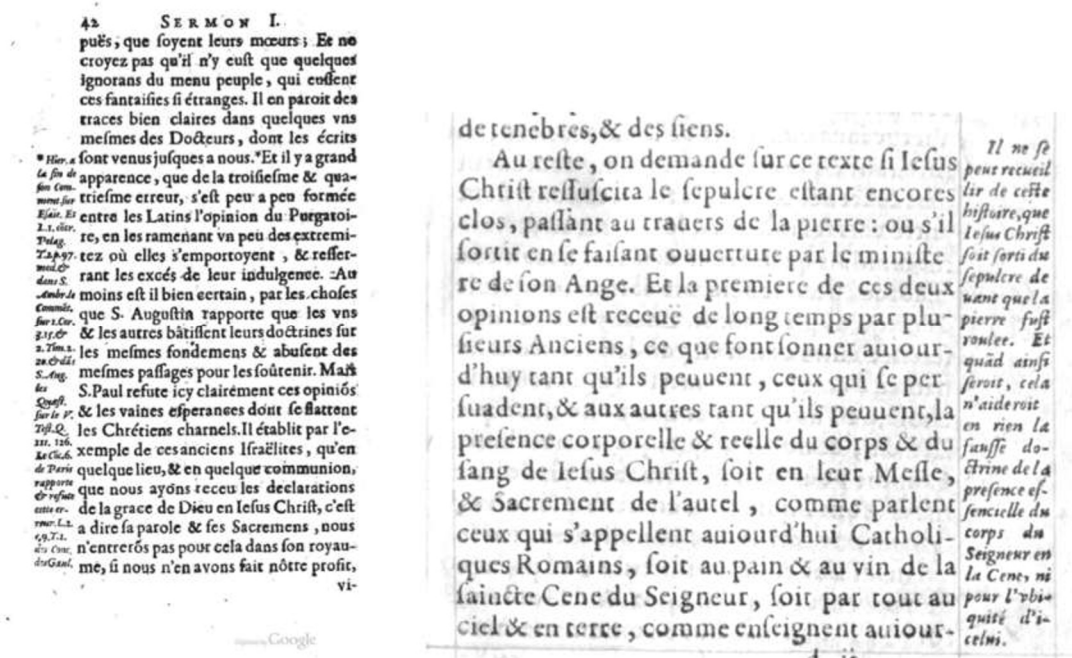


Figure 1. Daillé, 1667 : 42 || Figure 2. Bèze, 1593 : 51

- (1) *Hier. a la fin de son Comment. sur Esaïe. Et L. 1. contr. Pelag. T. 2. p. 97. med. & dans S. Ambr. Le Comment. sur 1. Cor. 3.15. & 2. Tim. 2. 20. & dans S. Aug. les Quaest. sur le V. Test. Q. III. 126. Le Conc. 6. de Paris rapporte & refute cette erreur L.2. c.9. T. 2. Des Conc. des Gaul. (Daillé, 1667 : 42, manchette)
- (2) Il ne se peut recueillir de ceste histoire, que Jesus Christ soit sorti du sepulcre devant que la pierre fust roulee. Et quand ainsi seroit, cela n'aideroit en rien la fausse doctrine de la presence essentielle du corps du Seigneur en la Cene, ni pour l'ubiquité d'icelui. (Bèze, 1593 : 51, manchette)

La brièveté de ces énoncés doit dès lors s'entendre en relation avec une contrainte physique ou matérielle : ils sont brefs car limités spatialement, là où un énoncé traditionnel peut s'étendre sans limites préalables à son existence. Aussi, une manchette qui, comme dans les exemples précédents, remplirait la quasi-intégralité de l'espace marginal d'une page donnée, continuerait d'être envisagée malgré tout comme un « énoncé bref ».

Le rôle informationnel des manchettes est également particulier. Toutes les inscriptions marginales ne sont pas nécessairement des manchettes, comme on le signalait précédemment : les gloses des manuscrits médiévaux répondent à une autre logique, dans la mesure où elles constituent des textes nouveaux et ne relèvent pas exclusivement d'un processus d'indexation. Ces gloses sont certes en relation avec l'énoncé qui leur donne naissance, mais cette relation est davantage du ressort de l'intertextualité que du repérage ou de la navigation dans l'ouvrage. Les manchettes sont, en ce sens, plus proches des index ou, surtout, des notes infrapaginales qui les remplaceront au fur et à mesure du temps : elles ont une relation anaphorique (dans le sens large du terme) avec le texte premier, et non une relation relevant exclusivement de la citation, de la reformulation ou du commentaire. Cette évolution est représentative de celle subie par l'unité paginale passée la période médiévale : « [à] une conception synthétique discontinue de l'espace visuel succède une conception analytique continue. La page n'est plus qu'une unité arbitraire de référence dans le déroulement séquentiel du discours » (Laufer, [1983] 1989a : 599). Partant, et même si la manchette peut co-construire la signification de l'énoncé par des jeux complexes de parallélisme (Libral, 2007 : 158), la démarche est résolument distincte de celle de la glose.

Nous terminons cette partie en précisant que ces manchettes ne se trouvent, autant que nos recherches semblent l'indiquer, que dans les écrits ne relevant pas strictement de la fiction narrative ou de la poésie, soit dans les textes scientifiques, juridiques ou philosophiques, ou encore dans la correspondance d'auteurs⁶ ou les textes religieux. Nous reviendrons sur cette observation en fin de contribution ; considérons pour l'instant que cette absence se justifie, dans l'histoire des pratiques éditoriales, par le fait que les manchettes sont formellement une continuité des gloses médiévales (cf. *supra*). Elles sont ainsi historiquement liées au discours « scientifique » ou à la scholastique : leur emploi était donc plus évident dans les pratiques érudites de l'écrit que dans les textes littéraires. Anthony Grafton, dans son ouvrage sur l'histoire des notes de bas de page, pointe justement la continuité entre les pratiques argumentatives des théologiens médiévaux et l'apparat péritextuel des notes de bas de page contemporaines (1998 : 29-31). C'est ainsi la nécessité de préciser la source des textes saints sur lesquels se fondent les démonstrations qui fit évoluer les gloses à un outil d'indexation :

Les marges des manuscrits et des premiers livres imprimés de théologie, de droit ou de médecine fourmillent de gloses qui, comme la note en bas de page de l'historien, mettent le lecteur en mesure d'effectuer un retour en amont, depuis l'argumentaire achevé jusqu'aux textes qui le fondent et sur la base desquels il se développe. Pierre Lombard, théologien dont les commentaires sur les Psaumes et les épîtres de Paul « représentent sans doute l'accomplissement de la glose », énumère systématiquement ses sources dans des gloses marginales, inventant ce que Malcolm Parkes appelle « l'ancêtre du moderne apparat savant des notes en bas de page » (Grafton, 1998 : 29)

Cela signifie également que la dimension générique des textes est déterminante : dans la mesure où ce paramètre justifie l'existence même de notre objet d'étude, nous nous devons de le prendre en considération. Les relations entre genres textuels et phénomènes linguistiques sont connues (Gardes Tamine, 2004 ; Goux, 2019 : 126-155 ; Goux, 2022b ; Lefebvre, 2011), et les manchettes illustrent d'une autre façon ces liens complexes entre linguistique, genericité et histoire du livre.

3 Propriétés syntaxiques et informationnelles

Les manchettes ne sont pas des textes autonomes, mais des énoncés justifiant leur existence par une relation explicite avec un autre énoncé. Cette relation, cependant, se construit différemment des phénomènes de continuité référentielle observés en français préclassique et classique. La manchette, pour être interprétable, exige effectivement une proximité, sinon textuelle du moins spatiale, avec l'énoncé principal. En retour, cette spatialisation autorise la manchette à utiliser d'autres stratégies de continuité et de cohérence textuelles, inaccessibles au texte premier soumis à des logiques d'organisation propre. Nous rappelons également que, à l'époque, cette logique d'organisation textuelle était davantage périodique que phrastique et autorisait, au regard d'une organisation en phrases, des rattachements référentiels à longue distance soutenue par l'établissement d'un thème de discussion, qui attirait naturellement à lui les relais anaphoriques (Fournier, 2008 ; Goux, 2017). On observerait ainsi une opposition assez marquée : d'un côté, l'énoncé principal exploite une accumulation d'indices et multiplie les outils de cohésion et de cohérence pour se déployer sur d'amples unités périodiques, d'une longueur parfois démesurée. De l'autre côté, la manchette a une position contrainte sur l'espace de la page et doit s'appuyer sur la proximité avec un autre énoncé pour construire sa cohérence textuelle. Les outils linguistiques qu'elle emploie seront donc d'une nature distincte, tant du point de vue syntaxique qu'informationnel, de ceux de l'énoncé principal, et s'interpréteront différemment.

Pour explorer ces distinctions, nous avons identifié plusieurs familles de manchettes selon la nature de leur relation avec l'énoncé premier : elles peuvent effectivement soit préciser la source d'une référence, soit donner le thème du passage en vis-à-vis, soit résumer ledit passage. Nous étudierons ces différentes familles successivement. Ce sont les emplois principaux que nous avons relevés au gré de nos recherches mais sans que nous ne prétendions, compte tenu du caractère empirique de nos relevés, avoir fait le tour de l'ensemble de leurs fonctions. De même, nous ne donnons une estimation de leur fréquence qu'en nous appuyant sur le corpus SERMO : il conviendrait de faire une analyse différenciée selon les genres textuels pour mieux estimer leur emploi réel entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Malheureusement, il ne semble pas encore exister

aujourd'hui une base de données permettant de mener ce type d'analyse. Nous donnerons cependant quelques éléments qui semblent indiquer une relation entre des types de manchettes et certains genres textuels, en attendant de confirmer ultérieurement ces observations.

3.1 Référence citationnelle et spatio-temporelle

La première famille de manchettes permet de préciser l'origine d'une citation ou d'une référence issue d'un autre texte. Les références peuvent être plus ou moins elliptiques ou codifiées, mais elles ne sont pas nécessairement appelées explicitement par le texte. Si l'on peut parfois trouver un terme d'appel annonçant une citation ou une paraphrase (« X dit/contes/rapporte que », cf. fig. et exemple 3), ou un effet de caractère, comme les italiques (fig. 4) ou des guillemets (fig. 5), cela est loin d'être toujours le cas (fig. 6).

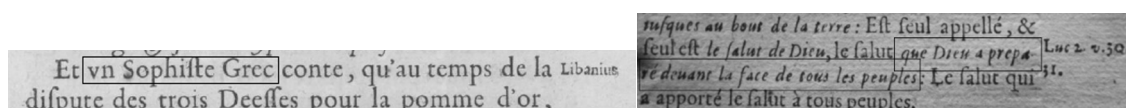


Figure 3. Costar, 1654 : 261 || Figure 4. Primerose, 1624 : 51

- (3) Et un Sophiste Grec conte, qu'au temps de la dispute des trois Deesses pour la pomme d'or, [...] // Libanius (Costar, 1654 : 261)
- (4) [...] Est seul appellé, & seul est le salut de Dieu, le salut que Dieu a préparé devant la face de tous les peuples : Le salut qui a apporté le salut à tous peuples. // Luc 2. v. 30. 31. (Primerose, 1624 : 51)

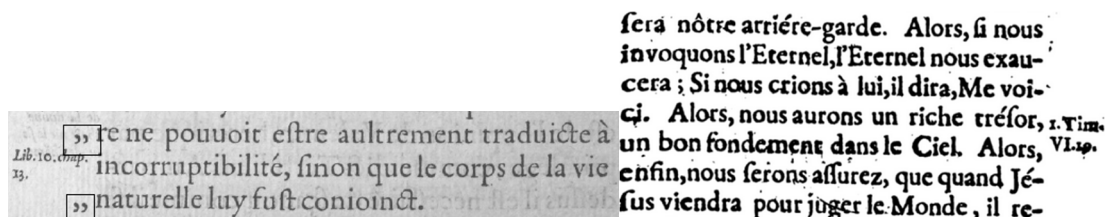


Figure 5. Villegaignon, 1561 : 42 || Figure 6. Turretin, 1697 : 65

- (5) [...] ne pouvoit estre aultrement traduite à incorruptibilité, sinon que le corps de la vie naturelle luy fust conjoint. // *Lib. 10. chap. 13.* (Villegaignon, 1561 : 42)
- (6) [...] Si nous crions à lui, il dira, Me voici. Alors nous aurons un riche trésor, un bon fondement dans le Ciel. Alors, enfin, nous serons assurez, que quand Jésus viendra pour juger le Monde [...] // 1. Tim. VI. 19. (Turretin, 1697 : 65)

Nous incluons dans cette catégorie les manchettes apportant une précision quelconque, en relation par exemple avec un GN indéfini (fig. et exemple 3, « Un Sophiste Grec // Libanius » ; fig. et exemple 7, « Un Docteur de Rome // Bellarmin »), ou une information spatio-temporelle situant l'événement décrit dans l'énoncé principal (fig. et exemple 8, « La ville d'Ulm a refusé... // De la haute Allemagne le 30 Avril »). Ce dernier type de manchettes se retrouve par excellence dans les premiers écrits journalistiques, comme la *Gazette* ou les *Nouvelles ordinaires*.

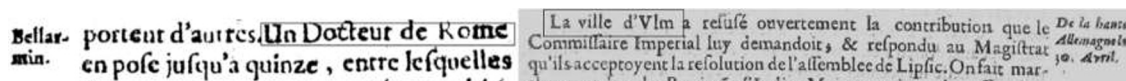


Figure 7. Turretin, 1697 : 48 || Figure 8. Gazette, 1631 : 1

- (7) [...] Un Docteur de Rome en pose jusqu'à quinze, entre lesquelles [...] // Bellarmin (Turretin, 1697 : 48)
- (8) La ville d'Ulm a refusé ouvertement la contribution que le Commissaire Imperial luy demandoit, & respondu au Magistrat qu'ils acceptoyent la resolution de l'assemblee de Lipsic. // *De la haute Allemagne le 30 Avril.* (Gazette, 1631 : 1)

Nous avons choisi de rassembler ces différents types de manchettes, pourtant d'un contenu informationnel distinct, dans la mesure où elles nous semblent relever de la même dimension textuelle. Elles renseignent effectivement le lecteur sur la source ou l'origine des propos rapportés, voire limitent la portée de ces propos et bornent l'interprétation de l'énoncé principal. Il n'a pas été ainsi dit partout dans la *Bible*, si nous reprenons les figures et exemples 4 et 6, mais dans ce verset en particulier, qui a donc une portée spécifique ; ce n'est pas « un sophiste Grec » ou « un Docteur de Rome » quelconque, mais Libanius ou Bellarmin en particulier dont on parle et dont on rapporte l'analyse (fig. et exemples 3 et 7) ; et l'événement décrit dans la *Gazette* (fig. et exemple 8) est bien entendu encadré, tant matériellement qu'interprétativement, par les informations temporelles et spatiales apportées en marges. Ces effets de cadrage se rejoignent également en ce qu'ils permettent d'introduire facilement dans l'espace du discours principal des référents « flambants neufs » ou inédits (cf. Kleiber, 1994 : 116), c'est-à-dire qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une introduction (« Un Sophiste Grec », « Un Docteur de Rome », « La ville d'Ulm », etc.), en reportant une partie du travail interprétatif sur l'indication marginale. La manchette autorise ainsi des effets de co-construction référentielle complexes, qui jouent en faveur d'un resserrement de la progression informationnelle principale. En déléguant à l'énoncé marginal des instructions interprétatives capitales, les auteurs peuvent se concentrer sur le cœur de leur propos sans établir un arrière-plan informationnel certes nécessaire à la compréhension, mais qui diluerait l'efficacité textuelle. On comprend dès lors son intérêt pour la *Gazette* ou les *Nouvelles ordinaires* qui proposaient un grand nombre d'informations sur un espace paginal limité.

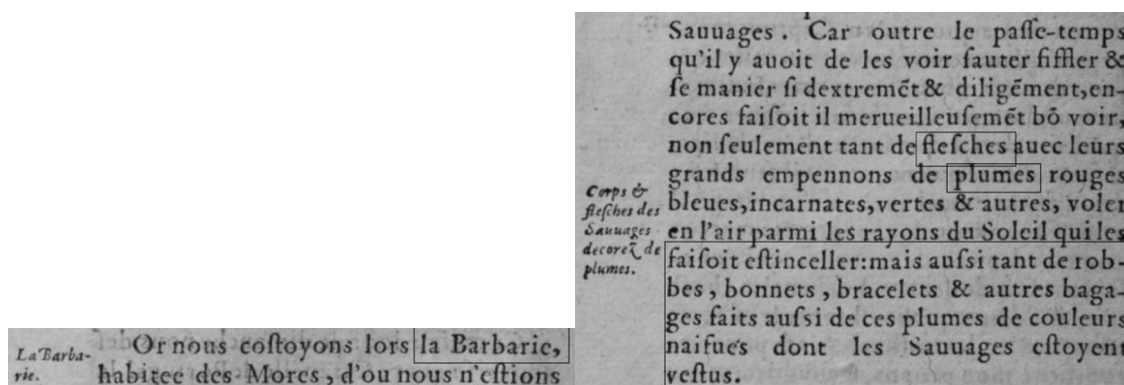
Il s'agit, de loin, de la forme de manchette la plus courante dans le corpus SERMO (2005 occ. sur 2294), avec néanmoins des disparités notables entre les textes (cf. tableau 1⁷). Nous notons également une concurrence qui semble progressivement plus marquée (notamment à partir des années 1690) avec les autres types de manchettes. Il conviendrait cependant d'observer cette évolution sur un corpus échantillonné et constitué de genres textuels variés pour vérifier s'il s'agit d'une tendance générale.

Tableau 1. Proportion de manchettes « citationnelles » dans le corpus SERMO

Date	Proportion de manchettes citationnelles	Date	Proportion de manchettes citationnelles	Date	Proportion de manchettes citationnelles
1558	100% (12)	1645	100% (17)	1687	100% (175)
1561	100% (18)	1649	100% (182)	1691	100% (62)
1565	100% (27)	1653	100% (1)	1693	98,78% (81)
1567	100% (9)	1658	86,54% (45)	1694	38,24% (13)
1592	0	1659	93,18% (41)	1697	100% (77)
1593	0	1663	100% (17)	1701	71,43% (10)
1594	92,31% (12)	1667	72,97% (27)	1720	49,18% (30)
1604	25% (5)	1670 (<i>Drelincourt</i>)	94,51% (172)	1722	77,08% (37)
1610	71,96% (136)	1670 (<i>Tronchin</i>)	100% (21)	1727	100% (46)
1613 (<i>Combles 1</i>)	100 % (20)	1676 (<i>Turretin</i>)	99,3% (142)	1728	96,43% (27)
1613 (<i>Combles 3</i>)	100% (19)	1676 (<i>Claude</i>)	100% (34)	1735	80,56% (29)
1624	96,03% (121)	1680 (<i>Bernard</i>)	100% (89)	1737	22,22% (4)
1630	70,43% (81)	1680 (<i>Chevallier</i>)	0	1740	48,57% (17)
1632	100% (25)	1686	98,91% (91)	1744	97,06% (33)

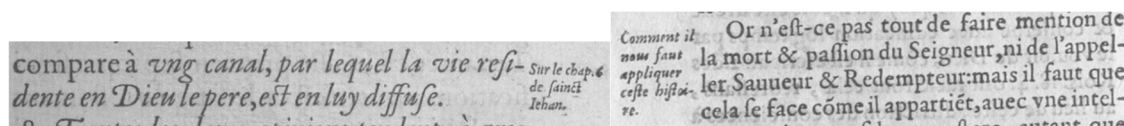
3.2 Annonce du (sous-)thème périodique

La seconde famille de manchettes prend la forme d'un groupe nominal ou d'une proposition plus ou moins étendue, qui s'interprète comme une annonce du développement textuel en vis-à-vis. Ce GN ou cette proposition peut renvoyer soit à un thème principal, soit à un thème secondaire, de la période en élaboration et a donc un rôle d'indexation, facilitant le parcours de l'ouvrage. On identifie ces manchettes par une reprise telle quelle d'un référent du texte premier (fig. et exemple 9, « la Barbarie » ; fig. et exemple 10, « flesches » et « plumes ») ou selon des relations plus complexes de synonymie, d'hyperonymie ou d'anaphore associative (fig. et exemple 10, « Corps » renvoie au développement textuel « mais aussi tant de robes [...] dont les Sauvages estoient vestus. »).



- (9) Or nous costoyons lors la Barbarie, habitee des Mores, d'où nous n'estions [...] // *La Barbarie*. (Léry, 1580 : 20)
- (10) Car outre le passe-temps qu'il y avoit de les voir sauter siffler & se manier si dextremement & diligemment, encores faisoit-il merueilleusement bon voir, non seulement tant de flesches avec leurs grands empennons de plumes rouges bleues, incarnates, vertes & autres, voler en l'air parmi les rayons du Soleil qui les faisoit estinceller : mais aussi tant de robes, bonnets, bracelets & autres bagages faits aussi de ces plumes de couleurs naifves dont les Sauvages estoient vestus. // *Corps & flesches des Sauvages decorez de plumes*. (Léry, 1580 : 234)

On peut également les identifier par le biais d'une formule spécifique, prenant la forme d'une opération de thématization (fig. et exemple 11, « Sur le chap. 6 de Saint Jehan ») ou par une périphrase plus complexe, équivalente toutefois à un groupe nominal (fig. et exemple 12, « Comment il nous faut appliquer ceste histoire » ≈ « Application de cette histoire »). Il s'agit, dans SERMO, de la seconde famille de manchettes la mieux représentée (222 occ. sur 2294), là encore avec des disparités notables entre les différents textes (cf. tableau 2).



- (11) [...] compare à *ung canal, par lequel la vie residente en Dieu le pere, est en luy diffuse.* // *Sur le chap. 6 de saint Jehan*. (Villegaignon, 1561 : 49)
- (12) Or n'est-ce pas tout de faire mention de la mort & passion du Seigneur, ni de l'appeller Sauveur & Redempteur : mais il faut que cela se face comme il appartient [...] // *Comment il nous faut appliquer ceste histoire*. (Bèze, 1592 : 4)

Tableau 2. Proportion de manchettes « thématiques » dans le corpus SERMO

Date	Proportion de manchettes thématiques	Date	Proportion de manchettes thématiques	Date	Proportion de manchettes thématiques
1558	0	1645	0	1687	0
1561	0	1649	0	1691	0
1565	0	1653	0	1693	1,22 % (1)
1567	0	1658	13,46 % (7)	1694	38,24 % (13)
1592	69,23 % (9)	1659	6,82 % (3)	1697	0
1593	25 % (3)	1663	0	1701	28,57 % (4)
1594	7,69 % (1)	1667	27,03 % (10)	1720	32,79 % (20)
1604	65 % (13)	1670 (Drelincourt)	4,4 % (8)	1722	16,67 % (8)
1610	25,4 % (48)	1670 (Tronchin)	0	1727	0
1613 (Combles 1)	0	1676 (Turretin)	0,7 % (1)	1728	3,57 % (1)
1613 (Combles 3)	0	1676 (Claude)	0	1735	16,67 % (6)
1624	3,97 % (5)	1680 (Bernard)	0	1737	11,11 % (2)
1630	20,87 % (24)	1680 (Chevallier)	100 % (15)	1740	51,43 % (18)
1632	0	1686	1,09 % (1)	1744	2,94 % (1)

Nous incluons également dans cette famille les manchettes qui déterminent des mouvements d'un discours (« Application », fig. et exemple 13). Il nous a notamment semblé que la frontière entre ce type d'annotation et une indication comme celle de la figure 12 ou de la figure 14 (« Exposition de ces Termes... ») était ténue, et qu'elle relevait de la même logique générale d'indexation et de bornage d'un nouveau développement textuel. Les auteurs choisissent ainsi d'indexer ces développements soit sur des mouvements rhétoriques, soit sur le thème de ce moment de la progression informationnelle, mais les deux se rejoignent conceptuellement.

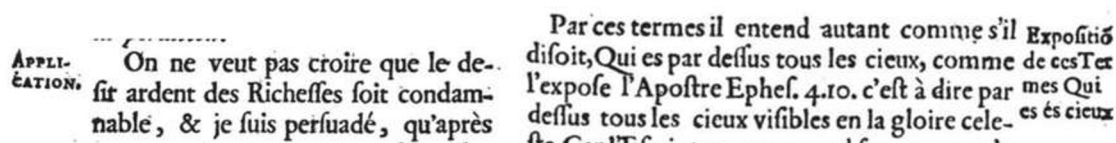


Figure 13. Léger, 1728 : 34 || **Figure 14.** Du Buc, 1604 : 25

- (13) On ne veut pas croire que le desir ardent des Richesses soit condamnable, & je suis persuadé, [...] // APPLICATION. (Léger, 1728 : 34)
- (14) Par ces termes il entend autant comme s'il disoit, Qui es par-dessus tous les cieux, comme l'expose l'Apostre Ephes. 4.10. c'est à dire par-dessus tous les cieux visibles en la gloire [...] // Exposition de ces Termes Qui es es cieux (Du Buc, 1604 : 25)

Cette reprise thématique ou rhétorique a l'intérêt de confirmer, voire d'identifier le thème du développement textuel principal en cas d'ambiguïté interprétative. Il arrive effectivement que cette identification soit compliquée du fait d'une construction périodique tortueuse, ou lorsque ce thème n'est pas introduit explicitement : par exemple, il souffre d'un déficit de saillance syntaxique dans la proposition initiant la période (cf. Kleiber, 1994 : 116-117 ; Goux, 2019 : 163-165), ou des commentaires secondaires perturbent le fil informationnel premier. Alors, en parallèle du texte principal, la manchette prépare cette

interprétation. Elle peut même être, dans quelques occasions, d'une aide capitale si la promotion du thème de discussion était inattendue ou peu évidente si l'on ne se fiait qu'aux indices offerts par le texte principal. L'exemple suivant, issu du *Voyage* de Jean de Léry, nous semble représentatif de ce rôle d'aide à l'interprétation (fig. et exemple 15) :

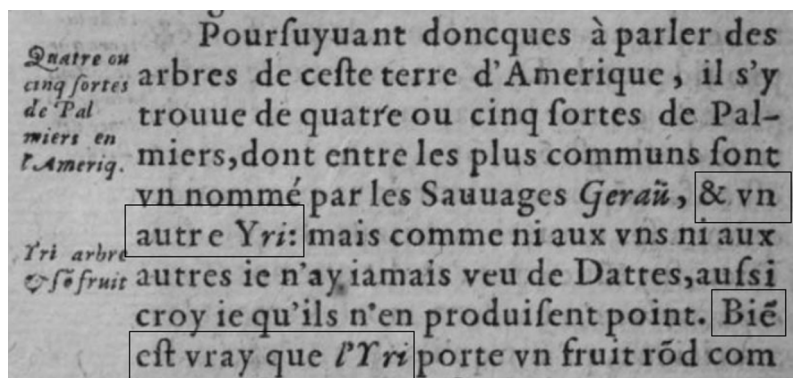


Figure 15. Léry, 1580 : 200

- (15) Poursuyuant doncques à parler des ¹arbres de cestre terre d'Amerique, il s'y trouue de quatre ou cinq fortes de Palmiers, dont entre les plus communs sont un nommé par les Sauuages *Geraü*, & un autre *Yri* : mais comme ni aux vns ni aux ²autres je n'ay jamais veu de Dattes, aussi croy ie qu'ils n'en produisent point. Bien est vray que l'*Yri* porte un fruit rond [...] // ¹*Quatre ou cinq fortes de Palmiers en l'Ameriq.* | ²*Yri arbre & son fruit* (Léry, 1580 : 200)

Comme le signalait Goux (2022a : 212-213), l'organisation de cette période est remarquable dans la mesure où la reprise par l'auteur du référent *Yri* est inattendue. La période, parlant de plusieurs types de palmiers, semblait effectivement achever son développement en signalant l'absence de Dattes (« aussi croy ie qu'ils n'en produisent point »), le point simple clôturant ce développement (au regard des deux points précédents, « & un autre *Yri* : », qui annoncent une relance ; cf. Combettes, 2009). On aurait pu ainsi s'attendre à un changement de thème après épuisement du « sens complet » que la période représentait (Siouffi, 2010 : 145 *et passim*). Pourtant, Léry poursuit son propos en développant ce thème secondaire de l'*Yri* au moyen du tour « Bien est vray », ce qui réactive la saillance informationnelle de ce référent. Cette réactivation, toutefois, est facilitée par le rôle de la manchette correspondante, « *Yri arbre & son fruit* », qui anticipe, à la lecture, la poursuite du discours. La marge et la période forment ainsi « un texte unique, doté d'un sens global » (Libral, 2007 : 158) et justifient, dès lors, cette organisation textuelle particulière.

Ces effets de réorientation peuvent expliquer, également, pourquoi l'emploi des manchettes apparaît comme irrégulier dans certains livres, à l'instar de celui de Villegaignon (1561), que nous avons cité à deux reprises (cf. fig. et exemples 5 et 11). Dans celui-ci, passé l'épître, il faut attendre la treizième page pour voir apparaître des manchettes et cette apparition coïncide avec une évolution notable du propos et notamment avec la mise en retrait de l'auteur. Celui-ci, jusques là, s'exprimait à la première personne dans son texte et à l'adresse explicite de la Reine, avant de s'effacer au profit d'une démonstration davantage désincarnée, magistrale et érudite. L'apparition des manchettes témoigne ainsi de ce changement de propos, en installant certes le discours dans un arrière-plan culturel particulier, scholastique ou théologique, mais en signalant également un changement de langue : notons, par exemple, que c'est après cette manchette (p. 14) que l'auteur se met à employer le pronom relatif composé *lequel* à la fonction sujet et objet, au rôle périodique reconnu (Goux, 2019), et non auparavant. Le texte devient également, à ce qu'il nous a semblé à sa lecture, plus difficile à parcourir, plus tortueux et aux périodes plus longues, multipliant les effets de relance, l'emploi de conjonctions de coordination, de formes en *-ant* ou, au niveau typographique, de deux points pour relancer continuellement son propos (cf. Combettes, 2009). Ces éléments étaient, avant cela, plutôt rares. En ce sens, ces manchettes thématiques ne servent pas exclusivement à indexer la progression textuelle, en signalant une évolution de la dynamique informationnelle. Elles participent de plein droit au

travail interprétatif et, dans le cas d'une réorientation inattendue de la progression thématique ou d'une expression compliquée, elles facilitent notablement son interprétation.

3.3 Résumé du développement textuel

Enfin, une troisième et dernière famille consiste en un résumé du développement textuel. Ce type de manchettes peut prendre la forme d'une proposition ou d'une suite de propositions, synthétisant le développement, parfois fort long, par une reformulation du texte principal (fig. et exemple 16). Les tours attributifs mettant en jeu le verbe *être*, du type « X est Y », sont assez fréquents (fig. et exemple 17). On peut également les trouver sous la forme d'une phrase averbale à deux termes (toujours dans l'ordre thème / rhème. Voir Lefeuve, 2020) remplissant le même rôle que le tour précédent, mais sans copule exprimée (fig. et exemple 18, « Américains [sont] excellents archers »). C'est la famille la moins représentée dans SERMO (67 occ. sur 2294, cf. tableau 3).

Tableau 3. Proportion de manchettes « résomptives » dans le corpus SERMO

Date	Proportion de manchettes résomptives	Date	Proportion de manchettes résomptives	Date	Proportion de manchettes résomptives
1558	0	1645	0	1687	0
1561	0	1649	0	1691	0
1565	0	1653	0	1693	0
1567	0	1658	0	1694	23,53 % (8)
1592	30,77 % (4)	1659	0	1697	0
1593	75 % (9)	1663	0	1701	0
1594	0	1667	0	1720	18,03 % (11)
1604	10 % (2)	1670 (Drelincourt)	1,1 % (2)	1722	6,25 % (3)
1610	2,65 % (5)	1670 (Tronchin)	0	1727	0
1613 (Combles 1)	0	1676 (Turretin)	0	1728	0
1613 (Combles 3)	0	1676 (Claude)	0	1735	2,78 % (1)
1624	0	1680 (Bernard)	0	1737	66,67 % (12)
1630	8,7 % (10)	1680 (Chevallier)	0	1740	0
1632	0	1686	0	1744	0

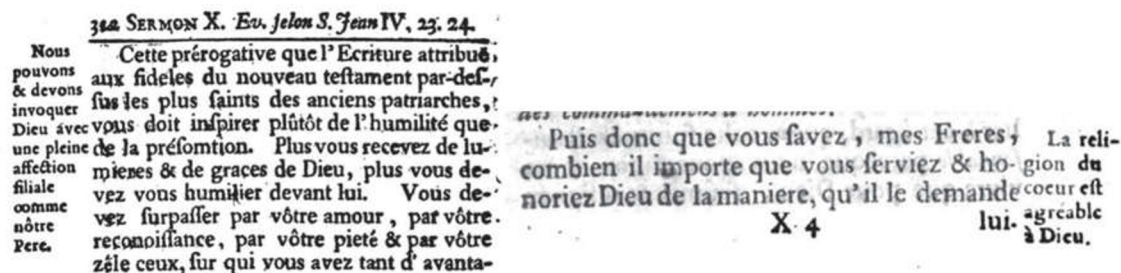


Figure 16. Le Maître, 1737 : 322 || **Figure 17.** Le Maître, 1737 : 327

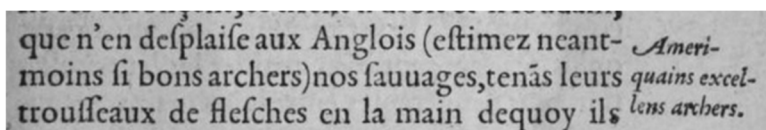
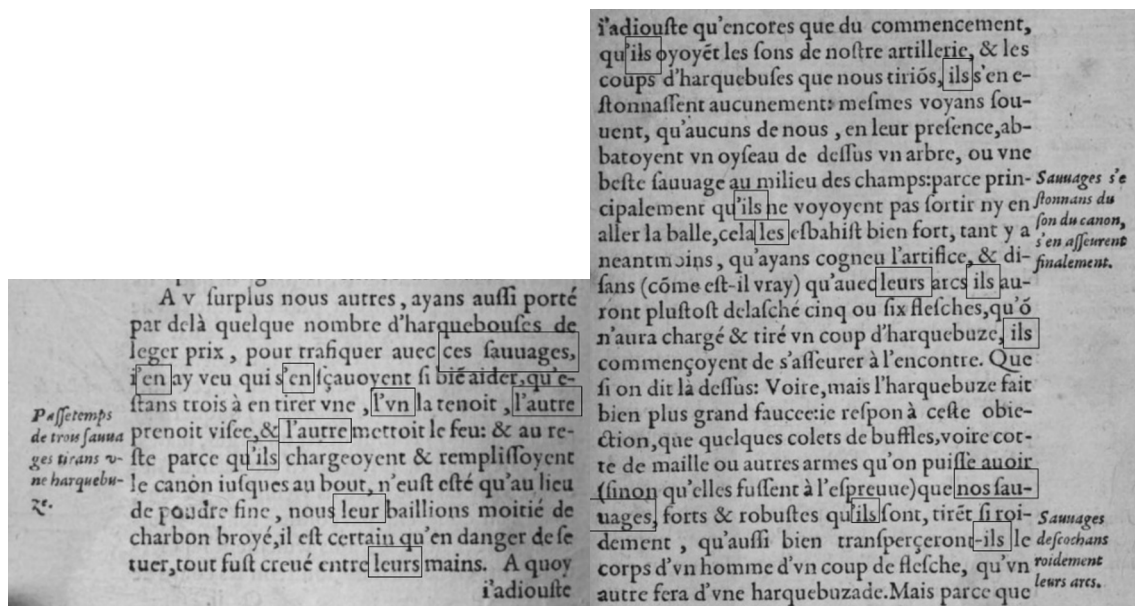


Figure 18. Léry, 1580 : 199

- (16) Cette prérogative que l'écriture attribue aux fideles du nouveau testament par-dessus les plus saints des anciens patriarches, vous doit inspirer plutôt de l'humilité que de la présomtion. Plus vous recevez de lumieres & de graces de Dieu, plus vous devez vous humilier devant lui. Vous devez surpasser par votre amour, par votre reconnoissance, par votre pieté & par votre zèle ceux [...] // Nous pouvons & devons invoquer Dieu avec une pleine affection filiale comme nôtre Père (Le Maître, 1737 : 322)
- (17) Puis donc que vous savez, mes Freres, combien il importe que vous serviez & honoriez Dieu de la manière qu'il le demande [...] // La religion du cœur est agréable à Dieu. (Le Maître, 1737 : 327)
- (18) [...] que n'en desplaie aux Anglois (estimez neantmoins si bons archers) nos sauvages, tenans leurs trouſſeaux de fleſches en la main [...] // *Ameriquains excellens archers.* (Léry, 1580 : 199)

Si ces manchettes ont, comme les précédentes, un rôle d'indexation du développement textuel, celui-ci est plus complexe puisqu'il s'agit de reprendre non seulement le (sous-)thème périodique mais également le cœur de sa progression, ou du moins ce qui est jugé comme l'information la plus pertinente. Elles ont dès lors également un rôle de bornage puisque le résumé indique le moment où, *a minima*, le développement en cours s'achèvera effectivement. Certaines pages permettent presque de reconstituer, par les manchettes, les grands épisodes d'un segment narratif (fig. 19a et 19b, exemple 19). Les manchettes répètent ainsi toujours le référent thématique, et se conçoivent ce faisant comme des moments autonomes (« Passetemps de trois *Sauvages* tirans une harquebuzé », « *Sauvages* s'estonnans du son du canon, s'en assurent finalement », « *Sauvages* descochant roidement leurs arcs »). Au rebours, l'énoncé principal assure la continuité thématique au moyen d'anaphores pronominales (*ils, les, en, l'un, l'autre...*) ou de déterminants (*leurs*), qui exigent une lecture ininterrompue pour être interprétables. Ainsi les manchettes, par la répétition explicite du référent *Sauvages*, facilitent grandement l'interprétation de l'énoncé : dans l'extrait reproduit ci-dessous, ce référent thématique n'est donné qu'au début d'un paragraphe, et n'est pas rappelé avant la fin d'un long discours. Cette absence de réactivation nominale peut rendre l'interprétation de l'énoncé difficile surtout, comme ici, lorsque le développement est assez long et segmenté sur deux pages successives.



Figures 19a et 19b. Léry, 1580 : 200-201

- (19) AU surplus nous autres, ayans aussi porté par delà quelque nombre d'harquebouses de leger prix, pour trafiquer avec ces sauvages, j'en ay veu qui s'en sçavoient si bien aider, qu'estans trois à en tirer une, l'un la tenoit, l'autre prenoit visee, & l'autre mettoit le feu : & au reste parce qu'ils chargeoyent & remplissoyent le canon iusques au bout, n'eust esté qu'au lieu de poudre fine, nous leur baillions moitié de charbon broyé, il est certain qu'en danger de se tuer, tout fust crevé entre leurs mains. A quoi j'adjouste qu'encores que du commencement, qu'ils oyoyent les sons de nostre artillerie, & les coups d'harquebuses que nous tirions, ils s'en estonnassent aucunement : mesmes voyans souvent, qu'aucuns de nous, en leur presence, abbatoyent un oiseau de dessus un arbre, ou une beste sauvage au milieu des champs : parce principalement qu'ils ne voyoyent pas sortir ny en aller la balle, cela les esbahist bien fort, tant y a neantmoins, qu'ayans cogneu l'artifice, & disans (comme est-il vray) qu'avec leurs arcs ils auront plustost delasché cinq ou six flesches, qu'on n'aura chargé & tiré un coup d'harquebuze, ils commençoient de s'asseurer à l'encontre. Que si on dit là-dessus : Voire, mais l'harquebuze fait bien plus grand faucee : je respon à ceste obiection, que quelques colets de bufflets, voire cotte de maille ou autres armes qu'on puisse avoir (sinon qu'elles fussent à l'espreuve) que nos sauvages, forts & robustes qu'ils sont, tirent si roidement, qu'aussi bien transperceront-ils le corps d'un homme d'un coup de flesche, qu'un autre fera d'une harquebuzade. // ¹Passetemps de trois Sauvages tirans une harquebuze. | ²Sauvages s'estonnans du son du canon, s'en asseurent finalement. | ³Sauvages descochans roidement leurs arcs. (Léry, 1580 : 200-201)

On peut dès lors se demander, dans ces cas de figure, comment s'opérait réellement le calcul interprétatif du lecteur du temps. On estime que les rattachements anaphoriques se faisaient, en français préclassique et classique, à plus longue distance qu'à l'époque moderne, qui préfère les rattachements plus courts, et ce dernier extrait tend à le montrer (Fournier, 2008 ; Capin *et al.*, 2021⁸). On pourrait alors considérer que ces chaînes longues sont favorisées par l'emploi de ces manchettes (ainsi que par les manchettes thématiques), comme cela a pu être observé pour d'autres types de structuration textuelle et notamment pour les paragraphes typographiques qui facilitent l'interprétation et la régulation de l'information à l'écrit (art. cit., p. 96-98). La réduction progressive de la longueur des chaînes de référence, et l'évolution d'un modèle d'écriture périodique à un modèle d'écriture phrastique (cf. Goux, 2017) auraient favorisé la disparition de ces manchettes, rendues inutiles par un énoncé qui gagnait une nouvelle clarté interprétative. En retour, cette disparition des pratiques éditoriales invita les auteurs à organiser différemment leurs textes sur

l'espace visuel de page, et à développer de nouvelles stratégies de progression informationnelle. Un travail complémentaire, qui mettrait en relation la longueur de ces chaînes de ces références et la fréquence d'emploi de ces manchettes reste néanmoins à conduire pour vérifier cette hypothèse.

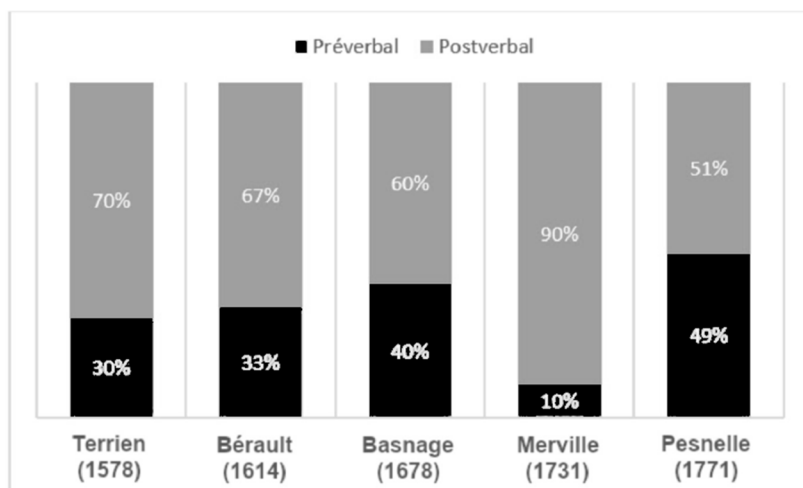
Pour conclure cette partie, il est intéressant de remarquer que, en comparaison des différentes catégories repérées par Lefebvre (2011 : 210-215) pour les notes de bas de page, seule la première famille de manchettes a son équivalent. Cela se justifie par le rôle interprétatif des manchettes qui, par leur position marginale, autorise une saisie totale du texte et de son ornementation, alors qu'une note de bas de page ne permet pas cette lecture globale. Il n'y aurait ainsi pas vraiment d'intérêt à résumer un énoncé ou un segment d'énoncé dans une note, ou à annoncer son thème, après la lecture du texte principal : plus vraisemblablement, ces manchettes-ci ont évolué en titre ou en sous-titre chapeautant le développement textuel. Ainsi, l'idée selon laquelle les notes infrapaginales ont remplacé ces indications marginales (Laufer, [1983] 1989a : 596-598 ; [1983] 1989b : 164-166) devrait être, selon nous, nuancée.

4 Disparition des manchettes

Les manchettes composent la seule véritable innovation typographique apparue avec l'imprimerie qui ne survécût pas en tant que telle à l'époque moderne, époque marquée par la « conquête du blanc » (Laufer, [1983] 1989b : 164-166) et l'établissement d'une page visuellement moins chargée que les époques précédentes. Il faut noter que la disparition des manchettes dans les pratiques éditoriales, dans le courant du XVIII^e siècle, est parallèle à deux changements d'ampleur : tout d'abord, le passage d'un modèle d'écriture périodique à un modèle d'écriture phrastique, que nous venons d'évoquer ; ensuite, la diffusion de l'alinéa dans l'identification du paragraphe, le consacrant définitivement en une unité sémantiquement et textuellement autonome (Mitterrand, 1985 : 85 ; Gardes Tamine, 2004 : 49-50).

Nous pensons qu'il y a davantage, dans ces différents événements, qu'une coïncidence, mais plutôt des relations d'influence se confortant et se renforçant progressivement. L'évolution des pratiques d'écriture, de la période à la phrase, invita à la constitution d'unités infratextuelles plus réduites, qui peuvent être isolées sur l'espace de la page par la ponctuation. Leur association ensuite, au sein du paragraphe dont les contours sont davantage délimités grâce à l'alinéa qui « distingue et prescrit » (Laufer, [1983] 1989b : 166), rend la progression textuelle plus efficace que les successions périodiques, qui multipliaient les effets de relance et donnaient l'impression d'un « ensemble illimité sans bornes finales clairement établies, toujours susceptible de se prolonger » (Goux, 2019 : 299). Cette nouvelle division de l'espace textuel a rendu inutile à son tour certains rôles de la manchette, particulièrement l'annonce thématique et les fonctions de résumé. Les références citationnelles et les indications spatio-temporelles, dernières survivantes, ont été progressivement reléguées dans les notes infrapaginales, ou encore dans des titres secondaires, pour définitivement laisser les marges immaculées. On pourrait ainsi observer une évolution croisée entre ces indices, et relier phénomènes linguistiques (et particulièrement ceux liés à la textualité : outils de cohésion et de cohérence, relais anaphoriques, syntagmes cadratifs, etc.) et emploi des manchettes, pour mieux saisir l'évolution générale de la fabrique de l'énoncé sur cette période allant des débuts de l'imprimerie jusqu'à l'époque moderne.

Comme illustration de cette hypothèse, nous désirons revenir sur une étude de Goux (2022b). Il observait alors, dans un corpus de coutumiers normands, qu'un texte de 1731 se distinguait dans son emploi des structures cadratives, ce qui créait un contrepoint étrange dans la progression observée (art. cit., p. 122). Tandis que le complément locatif *En Caux* remontait progressivement, du XVI^e au XVIII^e siècles, en position préverbale et ce d'une façon attendue compte tenu de l'évolution diachronique de ce type de complément (*ibid.*), on ne trouve dans le texte de Merville (1731) que 10% de *En Caux* en position préverbale, alors qu'on aurait pu s'attendre à un taux situé entre 40 et 50% (graphe 1⁹).



Graph 1. Emploi de la précision locative (*en*) *Caux* en position pré- ou postverbale dans un corpus de coutumiers normands

Cette étrangeté ne s'explique cependant pas exclusivement par des facteurs linguistiques mais également, nous semble-t-il, par des facteurs typographiques et dispositionnels. Il s'avère ainsi que, au regard des autres textes étudiés, l'ouvrage de Merville exhibe une découpe en paragraphes plus forte que les autres et qu'il n'a ni manchettes, ni notes infrapaginales dans son appareil critique (fig. et exemple 20).

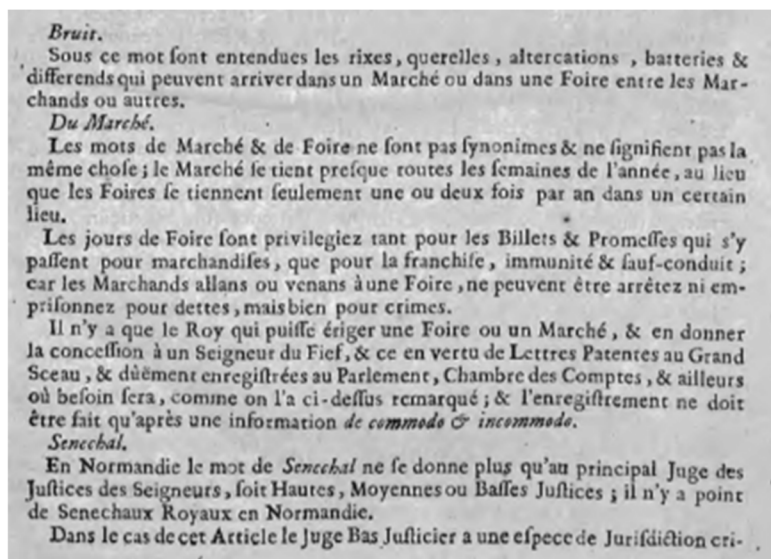


Figure 20. Merville, 1731 : 39

(20) *Bruit.*

Sous ce mot sont entendues les rixes, querelles, altercations, batteries & differends qui peuvent arriver dans un Marché ou une Foire entre les Marchands ou autres.

Du Marché.

Les mots de Marché & de Foire ne sont pas synonymes & ne signifient pas la même chose; le Marché se tient presque toutes les semaines de l'année, au lieu que les Foires se tiennent seulement une ou deux fois par an dans un certain lieu.

Les jours de Foire sont privilegiez tant pour les Billets & Promesses qui s'y passent pour marchandises, que pour la franchise, immunité & sauf-conduit; car les Marchands

allans ou venans à une Foire, ne peuvent être arrêtez ni emprisonnez pour dettes, mais bien pour crimes.

Il n'y a que le Roy qui puisse ériger une Foire ou un Marché, & en donner la concession à un Seigneur du Fief, & ce en vertu de Lettres Patentes au Grand Sceau, & dûement enregistrées au Parlement, Chambre des Comptes, & ailleurs où besoin sera, comme l'a ci-dessus remarqué ; & l'enregistrement ne doit être fait qu'après une information *de commode & incommode*.

Senechal.

En Normandie le mot de *Senechal* ne se donne plus qu'au principal Juge des Justices des Seigneurs, soit Hautes, Moyennes ou Basses Justices ; il n'y a point de Senechaux Royaux en Normandie.

Dans le cas de cet Article le Juge Bas Justicier a une espece de Jurisdiction [...] (Merville, 1731 : 39)

Ce (sur-)découpage typographique isole davantage chaque moment de la démonstration, à la façon d'une liste à puces, et ce en comparaison des autres coutumiers normands étudiés dans cet article. Ces derniers élaborent des démonstrations élaborées au moyen de longues périodes et emploient notamment des syntagmes cadratifs préverbaux pour faciliter la compréhension. Ainsi, de la même façon que les manchettes dans l'ouvrage de Jean de Léry autorisaient la création de très longues chaînes anaphoriques (fig. 19a et 19b et exemple 19), leur absence bouleverse la fabrique de la textualité du coutumier de Merville. L'auteur, conséquemment, sous-emploie un outil de cohérence textuel bien employé par ailleurs dans ce genre de texte, et survalorise une autre convention éditoriale, le paragraphe, pour assurer la compréhension de son texte.

Il semble dès lors légitime de considérer que ces différents indices sont liés et que l'organisation visuelle du texte, dans l'histoire de l'écrit, a eu des conséquences notables sur l'évolution linguistique. Les auteurs emploient ou non certaines structures, certains types de compléments et certaines anaphores, en fonction de la disposition de leur texte sur l'espace paginal. En retour, la diffusion de nouvelles conventions éditoriales a pu créer un imaginaire typographique influençant les pratiques et se répercutant sur les écritures mêmes. Les auteurs sont des lecteurs, et il est vraisemblable que ces modèles influencèrent leur relation à l'écrit, consciemment ou inconsciemment. On cite souvent la remarque de Marmontel dans l'*Encyclopédie*, à l'article « Direct », sur la façon dont la typographie éviterait l'emploi des incises dans le dialogue¹⁰ ; et il a été observé ailleurs la façon dont la ponctuation et la disposition du discours influençaient l'emploi de certaines constructions syntaxiques, du moins au sein de textes exhibant une organisation spatiale marquée de leur contenu, comme les ouvrages scientifiques :

Cette « transition » par le blanc traduit l'écart entre deux moments ou parties d'énoncé par un écart graphique entre la fin et le début de deux alinéas : la mise en page remplace la rhétorique verbale. Se trouve ainsi le vocabulaire répétitif de l'articulation du discours, comme l'est celui de l'incise par les tirets et le reste. On écrit moins de « dit-elle », moins de « nous en concluons ». (Laufer, 1984 : 67)

En ce sens, il est possible de voir dans la disparition des manchettes non seulement une évolution de pratique d'imprimeur, mais également un indice de l'évolution de l'organisation textuelle à l'orée de la période moderne, voire un facteur de cette transition. Cette observation permet ainsi d'expliquer l'absence de ces manchettes au sein des œuvres littéraires, ou du moins dans les œuvres se réclamant alors de ce champ¹¹. Elle confirme également le statut particulier de la littérature dans l'histoire de l'écrit et la nécessité de nuancer les observations diachroniques avec d'autres sources textuelles autant que faire se peut, qu'il s'agisse de commentaires sur la dynamique informationnelle des énoncés ou d'observations sur l'emploi de telle ou telle structure grammaticale. Il paraît aussi nécessaire d'inclure davantage, dans les analyses historiques sur la langue française, les éléments éditoriaux et la spatialisation du texte, et de mieux considérer le rôle qu'ont pu avoir les manchettes, les titres ou les notes infrapaginales dans la structuration de l'écrit. Leur prise en compte nous semble déterminante pour saisir pleinement, en relation avec les propriétés syntaxiques et informationnelles de l'énoncé principal, la façon dont le texte se comprenait et s'envisageait à ce moment particulier de l'histoire de la langue française.

Références bibliographiques

- Ayres-Bennett, W. (2007). Vaugelas's literary sources, Anciens, Modernes and Demi-Modernes. *ZFSL*, 117(3), 225-238.
- Behr, I. et Lefevre, F. (dir.) (2019). Introduction. In I. Behr et F. Lefevre (dir.) *Le genre bref. Des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à une exploitation ludique et esthétique*. Berlin : Frank & Timme. 7-13
- Capin, D., Glikman, J., Schnedecker, C. et Todirascu, A. (2021). Le rôle des chaînes de référence dans la structuration textuelle : étude diachronique de l'ancien français au français moderne. *Langages*, 224, 87-107.
- Capot, C. (dir.) (2020). *Marges et marginalia, du moyen âge à aujourd'hui*. Cahiers Jean-Mabillon. Paris : École nationale des chartes. En ligne : <<https://www.chartes.psl.eu/fr/rubrique-publications/marges-marginalia-du-moyen-age-aujourd-hui>>
- Chiron, P. (2007). L'édition des *Œuvres* de Villon annotée par Clément Marot, ou comment l'autorité vient du texte. *Littératures classiques*, 64, 33-51.
- Combettes, B. (2009). Syntaxe et textualité : les ajouts en fin d'énoncé dans les *Nouvelles créations et Joyeux devis* de Bonaventure des Périers. *L'Information grammaticale*, 120, 23-27.
- Dauvois, N. & Dürrenmatt, J. (2011). *La ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier.
- Fouché, P., Péchion, D. et Schuwer, P. (dir.) (2005). *Dictionnaire encyclopédie du livre*. Tome 2 : E-M. Paris : Éditions du Cercle de la librairie.
- Fournier, N. (2008). La gestion des anaphoriques en discours au XVII^e siècle : l'exemple du Cardinal de Retz. In O. Bertrand et al. (dir.) *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*. Bern : Peter Lang. 325-341.
- Gardes Tamine, J. (2004). *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Belin.
- Goux, M. (2017). De la période à la phrase : le témoin *lequel*. In S. Prévost et B. Fagard (dir.) *Le français en diachronie : dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Bern : Peter Lang. 133-154.
- Goux, M. (2019). *Le pronom-déterminant relatif LEQUEL en français préclassique et classique (1580-1720)*. Paris : Classiques Garnier.
- Goux, M. (2022a). Travail du texte : grammaire et orthographe. In G. Holtz, R. Legrand, M. Goux (dir.) *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil [de Jean de Léry]*. Paris : Atlande. 195-241.
- Goux, M. (2022b). L'évolution des cadres de discours dans la coutume de Normandie. *Studia Linguistica Romanica*, 8, 116-130.
- Grafton, A. (1998). *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note de bas de page*. Paris : Seuil.
- Jacquart, D. et Burnett, C. (dir.) (2005). *Scientia in margine, études sur les « marginalia » dans les manuscrits scientifiques du Moyen Âge à la Renaissance*. Genève : Droz.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Klinkenberg, J.-M. (2008). La relation entre le texte et l'image. Essai de grammaire générale. *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 19, 21-79.
- Labarre, A. [1983] (1989). Les incunables : la présentation du livre. In R. Chartier et H.-J. Martin (dir) *Histoire de l'édition française*, t.1, « Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle ». Paris : Fayard. 228-257.
- Laufer, R. [1983] (1989a). L'espace visuel du livre ancien. In R. Chartier et H.-J. Martin (dir) *Histoire de l'édition française*, t.1, « Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle ». Paris : Fayard. 579-601.
- Laufer, R. [1983] (1989b). Les espaces du livre. In R. Chartier et H.-J. Martin (dir) *Histoire de l'édition française*, t.2, « Le livre triomphant. 1660-1830 ». Paris : Fayard. 156-172.

- Laufer, R. (1984). L'espace graphique. *Romantisme*, 43, 63-72.
- Lefebvre, J. (2011). Analyser des écrits promotionnels : prendre en compte les propriétés matérielles de l'espace graphique dans la description grammaticale ? *Linx*, 64-65, 207-222.
- Lefevre, F. (2019). Les affichages numériques averbaux. In I. Behr et F. Lefevre (dir.) *Le genre bref. Des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à une exploitation ludique et esthétique*. Berlin : Frank & Timme. 53-74.
- Lefevre, F. (2020). Les phrases averbales : des formes brèves pour des genres brefs ? In A.-L. Daux-Combaudon et A. Larrory-Wunder (dir.) *Kurze Formen in der Sprache / Formes brèves de la langue*. 154-168.
- Libral, F. (2007). La note d'autorité dans la poésie religieuse au XVII^e siècle. *Littératures classiques*, 64, 147-168.
- Mitterand, H. (1985). Le paragraphe est-il une unité linguistique ? In R. Laufer (dir.) *La notion de paragraphe*. Paris : Éditions du CNRS. 85-95.
- Mollier, J.-Y. et Chatelain, J.-M. (2021). *D'encre et de papier : une histoire du livre imprimé*. Arles : Actes Sud.
- Rouse, M. A. et Rouse, R. H. [1983] (1989). La naissance des index. In R. Chartier et H.-J. Martin (dir) *Histoire de l'édition française*, t.1, « Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle ». Paris : Fayard. 95-108.
- Seguin, J.-P. (1993). *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle. Contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Louvain : Peeters.
- Siouffi, G. (1997). Quelques remarques sur la phrase au XVII^e siècle. In J. Dürrenmatt et C. Rannoux (dir.) *La phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*, Poitiers : La Licorne. 233-243.
- Siouffi, G. (2010). *Le génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*. Paris : Honoré Champion.
- Skupien-Dekens, C. (2019). Ponctuation et cohésion : ce que les premiers mots nous disent. Étude sur un corpus de sermons protestants du XVI^e au XVIII^e siècle. *Verbum*, 2(XLI), 209-227.
- Tardy, C. (2007). Dans la marge des lettres : les modalités d'un transfert d'autorité au milieu du XVII^e siècle. *Littératures classiques*, 64, 123-145.
- Vein, J. [1983] (1989). La fabrication du manuscrit. In R. Chartier et H.-J. Martin (dir) *Histoire de l'édition française*, t.1, « Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle ». Paris : Fayard. 21-52.

Corpus et œuvres citées

- Bèze, T. de (1592). *Sermons sur le Cantique des Cantiques...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Bèze, T. de (1593). *Sermon deuxième...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Chevallier, J. J. (1680). *Texte en la première de Saint Pierre...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Corpus SERMO : <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Costar, P. (1654). *Les entretiens de Monsieur de Voiture et de Monsieur Costar*. Paris : A. Courbé. Gallica : [ark:/12148/bpt6k1043383h](https://gallica.bnf.org/ark:/12148/bpt6k1043383h)
- Daillé, J. (1667). *Sermon Premier...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Du Buc, G. (1604). *III. Sermon sur ces paroles...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, eds. Denis Diderot & Jean le Rond d'Alembert. University of Chicago : ARTFL Encyclopédie Project (Autumn 2022 Edition), Robert Morrissey and Glenn Roe (eds) : <https://encyclopedie.uchicago.edu>

- Gazette* (1631). Première livraison de la *Gazette* de Théophrase Renaudot. Paris : BNF. Réserve des livres rares, RES 4-LC2-1 (Alpha). Reproduit dans J.-Y. Mollier & J.-M. Chatelain (2021). *D'encre et de papier : une histoire du livre imprimé*. Arles : Actes Sud. Image 123.
- Le Maître, J. H. (1737). *Sermon X. Le culte...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Léger, A. (1728). *[I] L'amour des richesses...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Léry, J. de (1580). *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil*. Paris : Antoine Chuppin. Google Books : RCA1y_-qh3oC
- Merville, P. B. de (1731). *Décision sur chaque article de la coutume de Normandie*. Paris : Valeyre. Bibliothèque numérique de droit normand : <https://droit-normand.nakalona.fr/items/show/221>.
- Primerose, G. (1624). *Sermon Second...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Turretin, J.-A. (1697). *Sermon sur ces paroles...* Disponible sur SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>
- Villegaignon, N. D. de (1561). *Responce par le Chevalier de Villegaignon aux Remonstrances faites à la Royne mere du Roy*. Paris : André Wechel. Gallica : <ark:/12148/bd6t53789770b>

¹ Il y a, bien entendu, des exceptions : on peut penser au corpus de la BFM <bfm.ens-lyon.fr/> pour la période médiévale, ou au projet SERMO <<http://sermo.unine.ch/SERMO/>>, qui ont conservé au mieux la matérialité des objets textuels qu'ils numérisaient. Certaines éditions critiques d'œuvres du XVI^e ou du XVII^e veillent également à reproduire ces indications : ainsi, l'édition de l'*Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil* établie par Frank Lestringant en 1994 pour *Le Livre de Poche* reproduit, en notes de bas de page cependant, les manchettes des éditions princeps utilisées.

² Pour collecter les occurrences, nous nous sommes servi de l'interface d'interrogation du site et avons restreint les recherches de *tokens* aux inscriptions marginales, étendues à l'espace de la référence. Nous avons ensuite copié les résultats dans un tableur avant d'éliminer les doublons. Nous avons enfin annoté à la main les manchettes selon les trois grandes catégories décrites dans la contribution. En tout, nous avons relevé 2294 occurrences.

³ Notons que le terme de *manchette* est communément réservé aux indications marginales imprimées, alors que *marginalia* s'emploie pour les annotations manuscrites. Voir la définition de ces termes par M.-P. Laffitte et M.-H. Tesnière dans Fouché *et al.* (2005 : 854 et p. 886 respectivement).

⁴ Par exemple, Chevallier (1680).

⁵ Les références complètes aux textes cités sont données en bibliographie. Nous avons converti les images en noir et blanc, et nous avons amélioré le contraste pour faciliter la lecture au regard des facs-similés. Dans les figures, si besoin était, nous avons également encadré les éléments pertinents pour l'analyse. Les textes et les manchettes ont été retranscrits en conservant la graphie du temps et les effets de caractères, mais en modernisant les lettres ramistes et les voyelles tildées et en remplaçant les *s* longs, pour faciliter la lecture. Le soulignement est également employé pour indiquer les éléments pertinents pour l'analyse. Enfin, la manchette est toujours retranscrite après le texte principal et séparée de ce dernier, dans la transcription, par une double barre oblique (//). Lorsque plusieurs manchettes correspondent à un seul extrait textuel, elles sont séparées par des barres verticales simples (|) et leur emplacement approximatif au regard du texte principal est indiqué par des numéros en exposant, au début du mot ou de la ligne concernée. Enfin, la numérotation des figures et des exemples est identique, pour faciliter la compréhension.

⁶ Il y a cependant de la variation pour ce type de texte, sans que cela ne soit nécessairement dû aux pratiques éditoriales elles-mêmes mais à la démarche autoriale du correspondancier à l'origine du recueil. Voir Tardy (2007 : 124-125).

⁷ Les références complètes aux textes sont accessibles sur le site du corpus SERMO. Nous n'avons précisé l'auteur ou le tome que pour les dates en double, pour ne pas surcharger la lecture des tableaux.

⁸ Les choses sont cependant difficiles à estimer, comme il est compliqué de faire des décomptes réguliers (Capin *et al.*, 2021 : 93-99), mais cette évolution a été très régulièrement constatée tant empiriquement, qualitativement que quantitativement.

⁹ Il s'agit de la figure 1 de Goux (2022b).

¹⁰ « Il n'est aucun genre de narration où le discours *direct* ne soit en usage, & il y répand une grace & une force qui n'appartiennent qu'à lui. Mais dans le dialogue pressé, il a un inconvénient auquel il seroit aussi avantageux que facile de remédier. C'est la répétition fatigante de ces façons de parler, *lui dis-je, reprit-il, me répondit-elle*, interruptions qui rallentissent la vivacité du dialogue, & rendent le style languissant où il devroit être le plus animé. [...] Le moyen le plus court & le plus sûr d'éviter en même tems les longueurs & l'équivoque, seroit de convenir d'un caractère qui

marqueroit le changement d'interlocuteurs, & qui ne seroit jamais employé qu'à cet usage. » (*Encyclopédie*, 4 : 1025-1026)

¹¹ Cette revendication, bien entendu, est indépendante de la réception des dites œuvres, à l'instar du *Voyage* de Léry qui fut au programme de l'Agrégation de Lettres Modernes de la session 2022. Cette remarque pourrait également expliquer, au moins partiellement, les différences de pratiques observées au sein même de certains genres textuels : comme le notait Tardy (2007 : 124, note 4), les recueils épistolaires de Guez de Balzac n'ont aucune indication marginale, au regard de ceux de Costar. Cet indice montrerait que les premiers s'insèrent au sein du champ littéraire du temps, alors que les seconds relèveraient de la philosophie ou de l'érudition.